

## Sommaire

- L'Assemblée Générale 2006.....p.1
- Quelques nouveaux adhérents de l'association.....p.2
- Lancement du concours Zerbaz péi.....p.3
- Dossier spécial Malaye.....p.4-5
- De l'émergence à la survie, du Dr B.A. Gaüzère.....p.6
- Les brèves.....p.6
- L'agenda.....p.6
- Hommage au Dr Francis PARC.....p.7

## L'Assemblée Générale 2006

Une cinquantaine de participants se sont rendus dans le Sud Sauvage, pour assister à l'Assemblée Générale de l'Aplamedom, le samedi 10 juin à Saint Philippe à la salle de réception la Mer Cassée.

Cette rencontre, largement couverte par la presse, se voulait conviviale et s'est déroulée en deux temps :

- Assemblée statutaire, réservée aux adhérents
- Présentation des activités de l'association aux autres invités (partenaires et acteurs du développement des PAM).

Lors de l'Assemblée Générale statutaire le rapport moral du Président, le rapport d'activité ainsi que le rapport financier 2005 ont été présentés et approuvés par la majorité. L'Assemblée a ensuite pu discuter des projets de 2006-2007 à venir. Mais le moment fort de cette AG fut les élections et la passation de pouvoir du Président. En effet, le pharmacien Pierre JASMIN, après 6 années de présidence et de dévouement pour l'association a souhaité laisser sa place à son confrère Claude MARODON. Cette proposition a été ensuite validée par le Conseil d'Administration nouvellement élu.



Plus de 50 participants, adhérents et invités ont assisté à l'Assemblée Générale



Claude MARODON a été élu nouveau Président pour succéder à Pierre JASMIN.

n° 8

## Edito



Claude MARODON  
Président

### ETUDIER, COMPRENDRE, COMMUNIQUER

Découvrir les plantes médicinales par leur usage traditionnel, et les étudier, c'est s'intéresser à l'histoire, au patrimoine, à l'ethnologie, la chimie, la botanique, la géographie, l'agriculture, la santé et tous les autres domaines qui permettent de s'ouvrir au monde pour mieux le comprendre.

L'Aplamedom, en rassemblant des compétences pluridisciplinaires œuvrant pour la reconnaissance et la valorisation des plantes locales, participe à la meilleure compréhension de la flore réunionnaise et au partage de cette information.

Notre priorité pour cette année est la toxicovigilance : rassembler le maximum d'informations et de compétences autour de la toxicité et des cas d'intoxication par les plantes en général, mais surtout par les PAM.

C.M.

Les 16 membres du Conseil d'Administration ont élu le nouveau bureau suivant :

- **Président** : Claude MARODON, Pharmacien
- 3 Vice-présidents représentant les différentes professions oeuvrant à l'Aplamedom :
- **1er Vice-président** : Jean-Claude PIERIBATTESTI, Professeurs des Universités, Technopole de La Réunion
- **2ème Vice-présidente** : Odile MORANT, Médecin phytothérapeute
- **3ème Vice-président** : Ian WINKLESS, Conseiller technique polyvalent, Association 3 Salazes, Vice-président de l'association Tisaneurs de La Réunion
- **Trésorière** : Gwénaëlle NICOLAS, Déléguée médicale
- **Secrétaire** : Valérie SENANT, Pharmacien

Une présentation moins formelle des activités de l'Aplamedom a ensuite été faite pour les invités extérieurs :

- Conférence sur quelques plantes de la pharmacopée traditionnelle, animée par Claude Marodon et Roger Lavergne, passant en revue une vingtaine de plantes utilisées localement et leurs propriétés, de l'Ambaville au Zerb à bouc, en passant par le Guérvite et bien d'autres....
- Ian Winkless nous a présenté son association les 3 Salazes dont les actions de valorisation des plantes aromatiques et médicinales s'articulent autour de 3 axes :

## - l'environnement :

en luttant pour une zone de protection in tégrale, des envahissants mais aussi sur l'érosion accélérée,

- **le social** : accueil et insertion de public en difficulté,

- **l'économie** : implication directe les bénéficiaires, autofinancement.



*Présentation de quelques plantes de la pharmacopée locale par Claude Marodon et Roger Lavergne, ici le Bois cassant.*

- François Boyer-Thomas, nous a fait découvrir son savoir-faire dans la transformation de produits traditionnels à base de plantes aromatiques et médicinales, en nous offrant une dégustation et nous proposant une visite de son terrain (*voir article suivant*).

## Quelques nouveaux adhérents de l'association

L'Aplamedom compte une cinquantaine d'adhérents d'horizons divers : professionnels de santé, professeurs d'universités, industriels - transformateurs, botanistes, passionnés, agriculteurs, tisaneurs ayant en commun la volonté de mieux connaître et de valoriser la flore de La Réunion.

Parmi les derniers arrivant, l'Aplamedom est heureuse d'accueillir 2 sociétés :

- **Société de produits cosmétiques F. Thomas Cosmetics**. Récemment créée, cette société fabrique des produits cosmétiques naturels à base de plantes locales. Sa créatrice, Fabienne Thomas élabore une large gamme de produits de beauté (crèmes, huiles corporelles, baumes), d'eaux florales, d'encens et de savons.

Elle souhaite étendre sa gamme avec des extraits originaux et travailler avec plus de producteurs locaux.

La société F. Thomas Cosmetics vous accueille dans sa boutique de Saint Gilles les Hauts, 8 route de Fatima, Zone d'activité du Bernica. **Renseignements au 0262 42 21 25.**

- **Société Discret Nature**, transformation artisanale de produits agroalimentaires naturels.

Monsieur François Boyer-Thomas, à l'honneur de notre Assemblée Générale, a créé il y a quelques années, la société Discret Nature. S'appuyant sur un savoir faire ancestral, la Société Discret Nature propose des produits naturels originaux et innovants. Son produit phare, le curcuma, est décliné en plusieurs dérivés : poudre épice, amidon culinaire et médicinal, bourgeons aromatisants, huile essentielle. Ces dérivés sont proposés nature ou servent pour l'aromatization de pro-

duits finis comme les miels, sucres, sels, sirops, farines, thés, huiles végétales, etc...



**Contact Société Discret Nature :**  
06 92 17 88 77

Nous avons pu, lors de notre Assemblée Générale, déguster la vaste gamme de produits proposés par M. Boyer-Thomas. Les plus appréciés ont été les sirops mangue verte, patate douce, letchis, et bien d'autres aromes naturels.

*Dégustation des produits naturels proposés par la société Discret Nature*



M. Boyer-Thomas souhaite développer sa société, monter une unité de transformation qui sortira des produits de haut de gamme, avec un emballage de qualité, il sait qu'il peut compter sur l'Aplamedom pour l'y aider.

## Lancement du concours Zerbaz péi

Pratiques et utilisations familiales des plantes médicinales à La Réunion

Une action pédagogique de sensibilisation au patrimoine floristique et culturel de l'île

Dans le cadre de ses activités de recensement des pratiques actuelles de l'utilisation des plantes médicinales, et de valorisation de la flore locale, l'Aplamedom Réunion a lancé à la rentrée scolaire 2006, le concours « Zerbaz péi », destiné aux classes de Collèges, Cm1 et Cm2.

**L'objectif de ce concours est de recenser l'état des connaissances et des pratiques familiales actuelles en matière d'utilisation de plantes médicinales, mais aussi d'inciter les jeunes à renouer le dialogue avec les anciens et redécouvrir leur patrimoine et donc participer à la transmission des savoirs.**

### *Réaliser une planche d'herbier et répondre à un questionnaire*

Ce concours est à la fois collectif, puisque c'est la classe entière qui participe ; et individuel, car chaque élève doit réaliser 2 travaux :

- un questionnaire sur l'utilisation médicinale d'une plante et une planche d'herbier de cette plante. C'est l'enseignant qui sélectionnera parmi l'ensemble des travaux, ceux à présenter pour la classe au concours.

Les élèves doivent identifier dans leur entourage (famille, voisinage) une personne qui connaît les plantes médicinales et qui accepte de les aider. Ensemble, ils choisissent une plante et remplissent le questionnaire sur l'utilisation médicinales de cette plante.

- une planche d'herbier : l'élève récolte la plante choisie et en classe il réalisera une planche d'herbier, permettant d'identifier botaniquement la plante.

Il est bien sûr interdit de récolter une plante protégée. Il est également interdit de s'aider de livres pour remplir le questionnaire, c'est uniquement l'information orale qui doit être recueillie.



*Les élèves de la classe de 6ème E et D du Collège les Deux Canons participent au concours.*

110 classes se sont inscrites au Concours et ont travaillé tout le premier trimestre pour remettre leurs oeuvres.

Le Jury, présidé par Roger Lavergne, Docteur en Botanique Tropicale Appliquée et auteur de nombreux ouvrages sur les plantes médicinales, récompensera non seulement la classe, mais aussi chaque participant. Un livret sur les 10 plantes les plus citées par les élèves sera d'ailleurs rédigé et offert à

chaque élève et à leur famille, pour un retour de l'information. Ce livret comportera des recettes sûres de tisanes, validés par les médecins et pharmaciens de l'Aplamedom.

La remise des prix se fera courant mars 2007.

Des outils pédagogiques sont mis à la disposition des enseignants, des élèves et de leur famille pour la réalisation du Concours, comme le site Internet [www.pam-reunion.org](http://www.pam-reunion.org).

Outre l'intérêt pédagogique qu'il présente, puisqu'il propose une application concrète du programme scolaire des Sciences de la Vie et de la Terre, le concours Zerbaz péi a également un intérêt scientifique, puisqu'il permet de faciliter les recherches sur les plantes médicinales locales ; un intérêt sociologique important, puisqu'il contribue au dialogue intergénérationnel et à la transmission du savoir culturel local.

**Ce concours est organisé en collaboration avec de nombreux partenaires :**

- **partenaire pédagogique : Académie de La Réunion**
- **partenaires scientifiques et techniques : Association 3 Salazes, Herbier Universitaire de La Réunion, Conservatoire National Botanique et CPIE de Mascarin**
- **partenaire financier et institutionnel : Région Réunion**
- **sponsors : Crédit Agricole, Syndicat des Pharmaciens, GTOI, Technopole de La Réunion.**

### **Un atelier Concours Zerbaz péi pendant la Fête de la Science 2006**

L'Aplamedom et l'association 3 Salazes ont tenu un stand consacré au concours Zerbaz péi et à la découverte des plantes médicinales locales, lors de la 15ème édition de la Fête de la Science, qui s'est déroulée du 13 au 19 novembre 2006 au Parc des Expositions de Saint-Denis.

Ce stand aura également permis de faire le relais avec les enseignants et les élèves participants au concours.



*De nombreuses classes sont venues visiter le stand Lire la suite dans les brèves...*

## Dossier spécial Malaye



**Nom vernaculaire :**  
Malaye ou Noni

**Nom scientifique :**  
*Morinda citrifolia* L.

**Famille :** Rubiacées

**Origine :** Asie

### Malaye chikungunaye,

un article de Roger Lavergne,  
Docteur en botanique tropicale appliquée



#### Épidémie en furie.

Monsieur, jouer avec les mots est indécent, quand, tant de Réunionnais ont souffert ou souffrent encore des tortures du « chik ». Si ce n'était qu'avoir une « fièvre de cheval » ce ne serait rien, mais subir d'horribles douleurs articulaires qui vous créent d'extrêmes difficultés motrices, c'est révoltant. En swahili « chikungunya » est celui qui se déplace courbé, titubant, boitant, qui a ses chevilles, ses orteils, ses poignets plus qu'enkylosés. A quand le remède antiviral, anti-fièvreux, antidouleur, anti-inflammatoire qui nous délivrera de ce fléau occasionné par le buveur de sang *Aedes albopictus*, Moustique aux pattes zébrées ? La chloroquine, un dérivé de la quinine, serait active in vitro contre le virus du chikungunya, mais le sera-t-elle in vivo, lors d'essais cliniques ? Ces derniers temps le Noni serait un remède souverain : c'est notre Malaye pays. Après avoir fait connaissance avec cette plante, nous examinerons ses propriétés thérapeutiques.

**Nom scientifique :** *Morinda citrifolia* L.

**Noms vernaculaires.** Franciser *Morinda* en **Morinde** ou **Morindier** est un peu facile surtout quand on sait que ce genre compte environ 80 espèces. Quoiqu'il en soit, on ignore l'étymologie de *Morinda*. Ce nom générique se rapporte-t-il à quelqu'un, à quelque chose ou à un lieu, seul Carl von Linné (1707-1778) pourrait nous répondre d'outre tombe ? J'ai dans un premier temps supposé que le nom réunionnais **Malaye** pouvait être d'origine indienne. L'examen d'un glossaire de plantes médicinales de ce continent ne retient pas ce nom commun. Par contre, afficher Malaye sur Google internet nous renvoie à un dictionnaire de Malaye, à une langue morte de l'Inde ancienne.

Appelé **Bois tortue** à Maurice et aux Seychelles évoque l'aspect mamelonné de ses fruits comme il en est de la carapace de Chéloniens. Excusez moi de l'expression peu ragoûtante de Vomi le chien qui vint à l'esprit d'une Réunionnaise quand elle fut affrontée à l'aspect blanchâtre, gluant et malodorant de fruits mûres écrasés à ses pieds.

Si, pour Bojer (1839), ce petit arbre côtier est le **Mûrier de Java**, l'examen des fruits n'y est pas étranger.

**Famille :** Rubiacées.

**Originaire** d'une zone allant de l'Inde et Sri Lanka à la Malaisie, au Nord de l'Australie et aux îles du Pacifique. Espèce probablement introduite aux Mascareignes.

**Brève description.** Le Malaye est un arbrisseau-arbuste de 2 à 5 m de haut. Ses rameaux à quatre angles marqués sont grêles, flexueux. Ses grandes feuilles d'un vert vif luisant nous semblent étrangères aux Agrumes, aussi nous voyons mal pourquoi Linné a pris pour nom générique *citrifolia*. Caractères de Rubiacées : les feuilles sont opposées, reliées par des stipules interpétiolaires, avec un limbe porteur de domaties comme chez d'autres Rubiacées de notre flore originelle, le Bois d'osto, le Losto café ou le Café marron. Les corolles tubulaires et blanchâtres du Malaye sont étoilées. Soudées par leurs ovaires, elles forment une sorte de capitule qui deviendra un fruit charnu composé de la taille d'un œuf de Poule. Chaque graine noyée dans la pulpe est munie d'une petite vessie remplie d'air jouant le rôle de bouée et facilitant la dispersion de l'espèce par les courants marins (hydrochorie). Si cette espèce est souvent présente à l'état de pieds dispersés, dans les motu (îlots coralliens) qui entourent Bora-Bora, Tahaa, Raiarea, elle est très abondante (naturellement). Ne parlons pas d'une culture intensive ressemblant de loin à un champ de Thé où s'affairent des îliennes récoltant les précieux fruits sans doute pour une coopérative.

#### De la maturité du Noni à l'extraction de son jus.

Cinq stades de maturité progressive sont utilisés en Polynésie. Au stade 1, **Nono Pi** correspond à un fruit très dur, à peau vert foncé. Stade 2, **Nono Puu**, le fruit très dur a un épiderme vert jaune. Stade 3, **Noni Omoto**, le fruit encore très dur est jaune pâle. Stade 4, **Noni Tohea**, toujours jaune pâle, le fruit est assez dur. Stade 5, **Noni Pe**, le fruit blanchit et ramollit. C'est à ce dernier stade qu'il doit son odeur de fromage pourri ou d'excrément de cabri alors que se forment des acides caprylique et butyrique. C'est évidemment à un stade de développement opportun que le jus en est extrait. Il est alors parfois aromatisé avec des concentrés de Myrtilles et de Raisins.

#### Noni et toxicité.

J'étais devant un ami pharmacien absorbé par une communication téléphonique. Je l'ai entendu dire : « je ne vends pas du Noni, c'est un produit toxique ». L'AFSSA Agence Française de Sécurité Sanitaire des Aliments recommande de ne pas dépasser 30 ml / jour de Noni, chez l'adulte. Une cuillerée à café correspond à 5 ml ; l'adulte ne doit donc pas dépasser deux cuillerées à café de jus de Noni prises 30 minutes avant les trois principaux repas !

Le jus de Noni (comme ceux des Oranges ou des Tomates) doit être ingéré avec encore plus de modération par les insuffisants rénaux vu sa richesse en potassium. Il est déconseillé en cas d'hypertension, non recommandé aux femmes enceintes et qui allaitent. Il ne fait pas bon ménage avec l'alcool, le café et le tabac.

Nous nous souvenons des paroles du Professeur Robert Anton (expert européen de pharmacovigilance) qui lors d'une conférence au cours de la Fête de la Science ne nous cacha pas qu'au delà de ce dosage, le Noni devenait toxique pour le foie et par répercussion toxique pour les reins.

## Dossier spécial Malaye suite ...

## Complément alimentaire ou médicament ?



Le jus de noni est obtenu à partir de ses fruits

Bien que *Morinda citrifolia* soit à inscrire dans les pharmacopées ayurvédique et polynésienne traditionnelles, et bien qu'il fut l'objet de travaux plus récents, ses vertus restent encore controversées ce qui fait qu'aux Etats Unis comme en Europe on ne lui a pas reconnu le statut de médicament. Il appartient à la catégorie confuse des compléments alimentaires.

Il serait malencontreux d'écrire que des chercheurs auraient identifiés des substances immunostimulantes capables d'apporter une aide notable aux personnes en traitement d'infections virales, bactériennes, parasitaires ou fongiques. Un autre site sur internet ne met pas « oui » en face d'antiviral et antifongique.

La Pharmacopée Caribéenne précise d'ailleurs qu'un extrait éthanolique de parties aériennes de *Morinda citrifolia* s'est montré inactif in vitro contre les Champignons *Aspergillus niger*, *Candida albicans*, *Cryptococcus neoformans*, *Microsporium canis*, *Trichophyton matagrophytes*. Il serait aussi hasardeux de faire savoir que le Noni pourrait protéger l'organisme contre les maladies dégénératives telles que le cancer, et retarder le vieillissement (même s'il serait riche en anti-oxydants).

Aussi, aux USA, le jus de Noni est commercialisé comme complément alimentaire, son principal distributeur étant Tahitian Noni International (siège à Provo, Utah). Sur internet, une bouteille en verre de 1 litre de jus de Noni tahitien est vendu 29 €.

Un agrément pharmaceutique ne lui ayant pas encore été accordé, toute publicité arguant de propriétés médicinales étant donc interdite. Ceci ne semble pas être respecté. Comment vendre un produit sans en souligner les vertus ?

Il faut croire que le principe de précaution est la première source de réticences. Outre ses hépato et néphrotoxicité potentielles, utiliser du jus de Noni comme anti-arthralgique (anti douleurs articulaires) et anti-vieillesse pourrait encore nous exposer à des gastralgies (douleurs de l'estomac).

Sans doute, futur phytomédicament promu à un bel avenir, le Noni doit avant tout faire l'objet d'études complémentaires avant d'entrer par la grande porte des plantes bienfaitrices.

Roger Lavergne.

## Les recherches réalisées sur le Noni

**Parties utilisées :** feuilles, fruit, racine.

**Usages traditionnels répertoriés :**

**Fruit :** anthelminthique, purgatif, gingivites, tuberculoses

**Feuilles :** Rhumatismes, problèmes inflammatoires, traitement des ulcères, traitement de la goutte

**Racine :** Traitement de l'hypertension.

**Composition chimique du fruit :**

Iridoïdes, acides gras libres et combinés, rutine, coumarine (scopolétine).

*Les composés auxquels avait été attribué l'activité : sérotonine et préxéronine, n'ont jamais été identifiés dans la plante.*

**Propriétés pharmacologiques et toxicologiques :**

*Mis à part une étude de l'activité antioxydante du jus de Noni, menée contre placebo sur des fumeurs; aucun essai sur des humains n'a été réalisé, permettant d'apporter la preuve de l'efficacité du Noni. Par conséquent, aucun de ses usages médicinaux traditionnels n'est, à l'heure actuelle, validé scientifiquement.*

Des essais menés in vitro ou sur animaux ont permis de démontrer les activités suivantes du fruit :

- activité anti-inflammatoire
- activité antibactérienne
- activité hépato-protectrice
- prévention de la formation de cellules cancéreuses
- pas de cytotoxicité sur les cellules KB ou LLC

**Précaution d'emploi :**

- Des cas d'intoxication hépatique ont été rapportés suite à une consommation excessive de jus de Noni. L'AFSSA recommande donc une dose journalière inférieure à 30 mL/jour.

- Bien qu'aucun effet indésirable n'ait été rapporté concernant la consommation de noni durant **la grossesse ou l'allaitement**, certaines sources estiment que les femmes enceintes et celles qui allaitent devraient s'abstenir d'en consommer. Notons que, traditionnellement, les Polynésiennes buvaient du jus de noni pour refaire leurs forces après l'accouchement, donc durant la période d'allaitement.

- **Insuffisance rénale.** En raison de sa richesse en potassium, à peu près équivalente à celle des jus de tomate et d'orange, le jus de noni pourrait provoquer une hyperkaliémie (augmentation du taux de potassium dans le sang) en cas d'insuffisance rénale.

Stéphanie Brillant  
Aplamedom Réunion

**Source :**

- Pierre Lefrançois et Françoise Ruby, www.passeportsante.net
- Jean Guezennec, Christian Moretti, Jean-Christophe Simon, Substances Naturelles en Polynésie française, ed. IRD, Paris, 2006.



## De l'émergence et de la survie

un article du Dr Bernard-Alex Gaüzère

L'évolution de l'homme dans son environnement résulte d'une perpétuelle recherche d'équilibre avec des conditions extérieures mouvantes et des agressions microbiennes permanentes. En 1981, les premiers cas d'infection à VIH/sida étaient diagnostiqués aux Etats-Unis signant le renouveau des maladies infectieuses, marqué par l'émergence de nouvelles maladies transmissibles, et par la ré-émergence de maladies anciennes. Depuis, une trentaine de nouveaux agents infectieux se sont manifestés. En 2005, le virus chikungunya quittait ses sanctuaires africains et s'abattait sur l'Océan indien, ouvrant la voie à plus d'une centaine d'arbovirus pathogènes pour l'homme.

L'émergence s'effectue chez l'homme en deux étapes : introduction surprise d'un nouvel agent pathogène provenant de l'environnement, importé ou variant d'un pathogène connu et sa dissémination dans une population non immunologiquement préparée.

Les maladies émergentes sont pour la plupart des zoonoses ou des anthrozoönoses et leur éclosion est la conséquence d'une intervention humaine rapprochant le réservoir animal de l'homme : essor du tourisme vers les pays tropicaux, flux migratoires d'Afrique et d'Europe de l'Est ; utilisation des maladies infectieuses à des fins terroristes ; modifications de l'écosystème (travaux de déforestation, d'irrigation ; constructions de routes, de voies ferrées ; créations de zones suburbaines mal contrôlées ; rassemblements humains). L'acquisition de mécanisme de résistance aux médicaments anti-infectieux (antibiotiques, anti-parasitaires, antiviraux) et la baisse de la vigilance des systèmes de contrôle sont également en cause.

Pour le sociologue, l'émergence d'une nouvelle maladie est due pour 90% aux comportements humains et pour 10% aux virus et à ses vecteurs.

Sans émergence, il ne peut y avoir d'évolution des espèces. Mais trop d'émergence peut annihiler l'espèce et engloutir une civilisation.

Alors faut-il continuer d'abattre sans vergogne les forêts et les joncher de nos détritiques ou y cueillir délicatement une fleur, pour l'offrir ou pour l'étudier ?

B-A Gaüzère

## L'Agenda 2007

- du 3 au 11 Mars, Salon International de l'Agriculture de Paris : le stand de La Réunion mettra cette année en avant les Plantes Aromatiques et Médicinales, sur le thème : « La Réunion, Ile de Bien Etre ». L'Aplamedom participera à cette manifestation en collaboration avec la Chambre d'Agriculture de La Réunion et l'Association Tisaneurs Réunion.

- Avril : D.U. de Phyto-aromathérapie, renseignements au Syndicat des Pharmaciens : 02 62 28 53 60.

## Les brèves

- Un nouveau site Internet sur les plantes Aromatiques et Médicinales : [www.pam-reunion.org](http://www.pam-reunion.org)

- **Création de l'Association Tisaneurs de La Réunion (ATR) :** Créée lors de l'Assemblée Générale Constitutive du 30 Avril 2006, cette association a pour but la reconnaissance, la valorisation, la protection, la promotion, la pérennisation et la transmission du patrimoine « Tisanerie », des Tisaneurs et des Tisanophiles.

Ses objectifs sont d'atteindre une reconnaissance du statut des Tisaneurs et une valorisation de ce patrimoine culturel menacé.

Son Président, Jean-Jacques SILON, travaille à la rédaction d'une Charte précisant les Bonnes Pratiques de l'association, et au rassemblement des tisaneurs de l'île.

L'Aplamedom et l'association Tisaneurs de La Réunion seront amenées à travailler en étroite collaboration, aux vues des objectifs communs et de la présence de membres de l'ATR dans le Conseil d'Administration de l'Aplamedom.

- **L'Aplamedom au Salon Régalaire et Tourisme :**



L'Aplamedom, associée à la Technopole de La Réunion a participé au 5ème Salon Régalaire et Tourisme, qui s'est tenu du 27/09/06 au 01/10/2006 au parc des expositions de Saint-Denis.

Sur l'espace d'exposition commun a

été présenté les initiatives de valorisation et de développement de produits agroalimentaires à base de plantes aromatiques et médicinales, mises en œuvre par des adhérents de l'Aplamedom :

- François BOYER-THOMAS, a présenté les produits naturels commercialisés par sa société Discret Nature (lire plus haut).

- Jean-Jacques SILON a mis en avant les différentes propriétés culinaires, agroalimentaires et médicinales de l'Arrow-root.

- Ian WINKLESS et l'Association 3 Salazes ont fait découvrir au public les saveurs des tisanes locales.

Le bilan de ce salon est très positif puisque le stand Aplamedom/Technopole a accueilli pendant ces 4 jours un public nombreux et très intéressé par ces produits à la fois traditionnels et innovants.

La Délégation des officiels et M. Pierre-Henry MACCIONI, Préfet de La Réunion, ont également manifesté un grand intérêt pour les produits présentés et leur possibilité de développement dans l'écotourisme.

- **Fête de la Science 2006 :**



Le stand tenu par l'Aplamedom et l'association 3 Salazes a été très apprécié par des visiteurs : élus et institutionnels, élèves et enseignants, grand public et journalistes.

Les plantes locales, leurs propriétés,

les recherches en cours et des démonstrations de réalisation de planches d'herbier ont été présentées au public, sans oublier les dégustations offertes par l'association 3 Salazes.

## Hommage au Dr Francis PARC

membre fondateur et administrateur de l'Aplamedom  
médecin émérite



### UN GRAND HOMME NOUS A QUITTES

Nous savions depuis près d'un an que notre illustre ami était en danger, mais il nous avait habitués à nous surprendre. Et puis, le 5 janvier la nouvelle fatale est tombée : le Dr Francis Parc est mort à l'hôpital St Antoine à Paris à l'âge de 70 ans. L'émotion est vive parmi nous.

Durant sa carrière longue de trois décennies, Francis Parc, médecin militaire dans la coloniale, biologiste des hôpitaux des Armées, anatomo-cyto-pathologiste a parcouru le monde. En Afrique, il travaille plus particulièrement sur le paludisme ; en Nouvelle Calédonie, il œuvre au sein d'un centre de lépreux ; en Polynésie Française il étudie diverses pathologies tropicales comme la Ciguatera, la dengue -il met en place la première méthode moderne de détection et typage des virus à partir de moustiques infectés par la méthode Elisa-, les filarioses, l'hépatite B, la lèpre... A l'institut de recherche médicale Louis Malardé à Papeete, devenu Institut Pasteur de Polynésie sous son impulsion, il a en charge la surveillance et la lutte biologique des arboviroses.

Arrivé à la Réunion en 1990, nous le recevons à l'université pour nous présenter une phyto-hormone du kudzu, plante inconnue sur l'Ile mais largement utilisée en Chine et au Japon pour prévenir des pathologies majeures. Dès cet instant il se crée une complicité profonde avec ce personnage attachant, adulé par certains -il aurait pu être nobélisable nous a-t-on dit l'an dernier à l'institut Pasteur de Paris-, critiqué car incompris par d'autres.

En relation avec l'Europe et l'Asie, GSM à la main, Francis Parc, éveilleur d'idées se promenait infatigablement avec ses multiples projets allant du diabète et athérome à sa démarche innovante intitulée

du rejet à la symbiose- soit un nouveau regard sur les maladies infectieuses-, mais aussi de l'installation de l'unité de transformation des plantes de St Joseph au projet de valorisation des algues de Kerguelen.

Pour le Chikungunya, il avait des arguments en faveur d'une vaccination anti-rubéoleuse puisque ce virus et ceux de la rubéole et de la Ross river Fever ont de nombreuses analogies pouvant créer chez l'homme des maladies proches l'une de l'autre.

La passion de la vérité scientifique ne lui suffisant pas, il s'éprenait de la beauté littéraire. Il fallait l'entendre lors de discussions animées avec ses amis à l'occasion de manifestations mondaines ou d'ordre scientifique.

Francis PARC était membre de l'Institut Fédératif Français de Médecine Tropicale et Santé Internationale et de la Société de Pathologie Exotique. Il était marié et le frère de Roland PARC, professeur de médecine de renommée internationale au service de chirurgie digestive du CHU de St Antoine à Paris. Il était breveté parachutiste militaire et ancien rugbyman chevronné, mais aussi Chevalier de l'Ordre National du Mérite, Chevalier de la Légion d'honneur.

Avec lui, s'en vont des idées d'avant-garde ; le rêve est terminé. Francis Parc laisse en cours des programmes de recherche qui auront bien du mal à se terminer de par leur complexité.

Avec le suprême hommage de tous ses amis.

Pour l'Aplamedom,  
Pr Jean-Claude PIERIBATTESTI

Aplamedom Réunion

1, rue Emile Hugot - Batiment B

97490 Sainte Clotilde

Tel. : 02 62 90 71 94 - Fax : 02 62 90 71 81

Email : [contact@aplamedom.com](mailto:contact@aplamedom.com)

Site Web : [www.aplamedom.com](http://www.aplamedom.com)